

## Projet : Desserte forestière des SIALLIERES

Depuis de nombreuses années, des élus, des propriétaires forestiers, la direction départementale du Territoire 38, le technicien du Centre Régional de la Propriété Forestière ont travaillé à ce projet.



Vue aérienne du site en 2015. Le tracé orange représente le parcours projeté de la route forestière  
© géoportail

Le revêtement du chemin est constitué des pierres locales apparaissant tantôt sous formes d'affleurements rocheux, tantôt sous forme de pavage (fortes pentes), tantôt sous forme d'un empierrement plus grossiers de calibre plus variable.



*Vue vers le Sud-Ouest sur le chemin, on peut remarquer le murgier à gauche, l'empierrement du chemin en matériau du site de granulométrie hétérogène et le talus à droite consolidé par la présence des hêtres.*

Compte tenu de la ressource forestière publique et privée présente et de l'optimisation de la gestion de ce patrimoine forestier, le recalibrage de ce chemin rural est nécessaire.

Cependant il faut reconnaître que la qualité des ambiances paysagères aujourd'hui présentes (chemin creux partiellement bordé d'arbres) constituent un élément important à prendre en compte, notamment dans la mesure où cet itinéraire est pratiqué par de nombreux randonneurs et qu'il fait partie du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Après de nombreuses visites, en prenant appui sur des études notamment avec un paysagiste conseil afin de trouver les meilleures solutions pour conserver à ce chemin sa valeur environnementale, un tracé a été arrêté.

Le projet consiste en la mise au gabarit d'un chemin rural avec :

- Correction du profil en long et élargissement pour le rendre accessible aux grumiers et
- Renforcement de l'empierrement sur la route forestière des Siallières (zone mouilleuse) sur une longueur totale de 2 140 m. Cet axe structurant est complété par 4 tronçons de pistes de débardage, en amélioration ou création pour une longueur totale de 2 770 ml.

Le secteur à desservir est constitué d'un massif forestier de l'ordre de 140 ha, situé au Nord-Est du village de Montaud.

L'objectif est l'amélioration des conditions d'exploitation des bois du massif et de les rendre exploitables sur une partie.

Cet équipement rendra également plus facile la récolte du fourrage et l'abreuvement des animaux permettant un entretien plus durable d'une dizaine d'hectare de prés, assurant l'ouverture de ces milieux. Le maintien ouvert de ces milieux favorisera également la préservation de la biodiversité.



## **Planning des travaux**

**ARRETE n° 2021 - 9 du 16 mars 2021**

**Réglementation de la circulation sur un sentier inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée (PDIPR)**

**Considérant** les travaux de desserte forestière sur le chemin rural des Siallières et pour assurer la sécurité des utilisateurs des voies et chemins communaux ainsi que celles des ouvriers en charge du projet.

### **ARRETE**

**Article 1** : Le sentier inscrit sur le Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée (PDIPR) menant du Curty à la Dent de Moirans ainsi que le sentier PDIPR menant de la Combe à la Dent de Moirans, **SERONT INTERDITS** d'accès.

**Article 2** : Ces dispositions resteront applicables à compter **du lundi 22 mars 2021** et pour toute la durée des travaux **jusqu'au 31 mai 2021**.

**Article 4** : La signalisation, la protection du chantier sera mise en place, entretenue et déposée par le titulaire du marché sous le contrôle des services de l'Office National des Forêts et de la Commune.

**Carte de délestage du PDIPR : voir pièce jointe**



## PROJET DE DESSERTE DES SIALLIERES, BOIS VERT

## Approche technique et foncière



\* **Longueur route forestière : 2140 m (dont 350 m réfection RF)**

**Volume des déblais : 4235 m<sup>3</sup>      Excédent déblais : 1752 m<sup>3</sup>**  
**Volume des remblais : 2482 m<sup>3</sup>**

**1 Retournement, 1 croisement, 5 chargeoirs**

\* **Longueur totale pistes forestières :**  
**2770 m en 3 tronçons dont 310 m en création et 2460 m en amélioration**

\* **Foncier : Surface totale desservie près de 150 ha (95 ha privés), 160 parcelles**  
 - 2 communes et 45 propriétaires (et co-propriétaires)  
 - 44 parcelles concernées par emprise route (dont 13 aussi pistes)  
   19 comptes différents  
 - 36 parcelles concernées par emprises pistes, 17 comptes différents

## PROJET DE DESSERTE DES SIALLIERES, BOIS VERT

## Approche budgétaire



\* **Coût total du projet : 119 200 € (dont 80 % RF)**

\* **Plan de financement :**

**80 % de subvention (Europe, Etat, Département, (Région)) = 95 350 €**

**20 % d'autofinancement = 23 850 € :**

- 9 500 € par commune de Montaud (+ portage du projet)
- 5 000 € par commune de Veurey-Voroize
- 9 500 € par les propriétaires desservis

\* **Signature d'une convention entre la commune de Montaud, maître d'ouvrage de l'opération et les propriétaires concernés**

Pour financer ce projet :



**UNION EUROPÉENNE**

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

